

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Hecatographie](#)[Collection](#)[Édition : 1540 - Hecatographie - Janot](#)[Item](#)[1540_Hecat_Janot] 034 L'oye se faict tort et dommage

[1540_Hecat_Janot] 034 L'oye se faict tort et dommage

Présentation générale du poème

Titre de la pièce Contre celui qui est cause de son mal.
Incipit non modernisé L'oye se faict tort & dommage

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Format in-8

Imprimeur-libraire Janot, Denis

Date 1540

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30274118g>

Type de numérisation Numérisation totale

Composition du poème

Nombre de sous-pièces 4

Incipit de la deuxième sous-pièce L'arbalestrier a de coustume,

Incipit de la troisième sous-pièce Je ne dois point être accusée

Incipit de la quatrième sous-pièce L'homme doit bien prendre à luy garde

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 034

Foliotation F1v, F2r

Présentation typo-iconographique {Illustration après le titre de la pièce}

Informations sur la notice

Contributeur(s) Campanini, Magda

Éditeur Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 03/02/2018 Dernière modification le 04/11/2021



Contre celuy qui est cause de son mal.



L'oye se faiet tort & dommage,
Car la legere plume porte,
Dont on faiet au traict son pennage,
Qui naure l'oye & la rend morte.





'Arbalestrier a de coustume,
Prétre de moy pauvre & simple oye
De mes ailes la belle plume,
Qu'au lōg du traict ioinct & éployé,
Et ce traict contre moy enuoyé.
Ma plume l'ayde à l'apporter,
Alors s'il me treuve en la voye,
La mort me vient la arrester.

* Le ne doibs point estre accusée
Si ie suis cause de mon mal,
Ains doibs plustost estre excusée,
Pour mon instinct qui est brutal,
Mais l'homme tresnoble animal,
En qui raison gist & repose,
Est à soy mesmes desloyal,
Quand il est de son mal la cause.

* L'homme doibt bien prendre à luy garde
Qu'en son parler & en son faict,
Trop ne s'adventurē & hazarde,
Qu'il n'en soit surprins & deffaict,
Sy en luy il congnoist effect
Doubteux, dont bien ou mal survient,
Au vouloir ne soit satisfait,
Car plustost mal que bien adient.

Fil